

## SEANCE DU 02 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le deux décembre à vingt heures le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Michel Hergat, Maire

Membres élus : 15 Membres en exercice : 15 Membres présents : 14

Présents : M. BACH, M. DEWILDE, Mme FEUVRIER, M.FRANIATTE, Mme HAGEN, Mme GOMES PICART, M.HERGAT, Mme WOLTER, M. JOURDAIN, Mme HALLOUCHERIE,

M. HEYDORFF, M. SANDER, Mme VANDER-TAELEM, M. SEHET

Absente excusée : Mme HALLOUCHERIE

Le Conseil a élu pour secrétaire MME FEUVRIER Alieth

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

### 75-2020 : Vente du lavoir communal cadastré section 1 parcelle 58

Monsieur le Maire propose de vendre le lavoir communal au locataire actuel, Monsieur Francis HAZOTTE et Madame Lydia HAZOTTE (née ALGUACIL) domiciliés au 20 rue Principale 57330 Entrange.

La valeur vénale donnée par les domaines étant de 40 000 €, monsieur le Maire a demandé l'avis

d 'agents immobiliers qui ont estimé ce bien à 45000€ pour l'un et 50 000€ pour l'autre.

Monsieur le Maire précise que ce bien se divise ainsi :

Parcelle 58 section 1 est à 44 000 € (1 a3 4 ca)

Parcelle 231 section 1 est à 1000 € (0 a 41 ca )

Monsieur le Maire procède au vote

Avec 6 voix pour la vente du bien à 50 000€ et 8 voix pour la vente du bien à 45 000€,

Le conseil municipal fixe le montant de la vente à 45 000€ et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

---

**76-2020 : Souscription d'un emprunt bancaire.**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de souscrire à un emprunt bancaire de 100 000€ afin de permettre de financer des travaux d'investissement.

Il convient d'abord d'établir une demande auprès des banques et de soumettre les offres retenues.

Il est évoqué également la mise en place d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire propose de tenir le conseil informé du résultat de la consultation des banques.

Les membres du conseil, à l'unanimité des votes, approuvent cette décision.

**Divers**

Monsieur le Maire fait le point sur les notifications de subventions reçues.

Pour affichage à la porte de la mairie

Entrange, le 04.12.2020

Le Maire

Michel Hergat

